

CC 4-1-20

BRUXELLES

Avenue du Port : la Région donne 1 « nouveau » permis

Le secrétaire d'état en charge de l'Urbanisme, Pascal Smet (sp.a/one.brussels) a redonné un nouveau permis d'urbanisme en vue du réaménagement complet de l'avenue du Port. Pour rappel, le projet prévoit la création de deux pistes cyclables bidirectionnelles et la plantation d'un alignement d'arbre supplémentaire afin d'accroître l'effet de drève en lien avec le parc Beco à venir. Le précédent permis d'urbanisme avait été délivré en février 018 et retiré en octobre « après remarques du Conseil d'Etat. » En clair, parce que le Conseil d'Etat allait donner raison aux opposants ! Le gouvernement avait confirmé, en avril 2019, sa décision de ne



Deux pistes cyclables bidirectionnelles prévues. © D. R.

pas classer l'avenue du Port et ses pavés. Selon Pascal Smet, des améliorations apportées à ce projet « augmentent encore la sécurité pour les piétons et les cyclistes. » Rappelons qu'il ne s'agit, pour le moment, que d'un nouvel épisode dans une

saga qui a déjà vu plusieurs annulations ou retraits du permis. Sont contestées, la suppression prévue des pavés et aussi la double piste cyclable qui rendra dangereuses les sorties de véhicules des entreprises bordant l'avenue. ●